

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 15

Rubrik: Les recueils d'exercices pour l'enseignement de la grammaire [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

enfants, en un mot des femmes qui puissent vivifier le foyer familial, cette si petite mais solide base de la société tout entière; et que la femme qui est le garant physique et moral de toute la famille, en soit aussi la conscience sûre et lumineuse.

A. P.

Les Recueils d'exercices pour l'enseignement de la grammaire.

(Suite)

Abordons maintenant une question bien délicate et, comme je le disais précédemment, qui tient au cœur de beaucoup d'instituteurs. Je veux parler du Recueil d'exercices. Que de doléances ! que de récriminations n'a pas suscitées sa disparition ! Ce fut la grande pierre d'achoppement aux progrès plus rapides qu'aurait dû amener la méthode intuitive. Il faut avouer que les anciens maîtres n'étaient pas préparés pour cette nouvelle orientation de l'enseignement de la grammaire. Les jeunes maîtres ont-ils toujours fait montre de toute l'ardeur, de tout l'enthousiasme de leurs vingt ans ? N'avons-nous pas vu, à plus d'une reprise, préconiser le manuel par des instituteurs qui n'ont jamais dû s'en servir dans leur enseignement ? Nous avons fait fausse route pendant quelques années en nous figurant que l'exercice grammatical devait nécessairement découler de la lecture inscrite au journal de la classe. Il y avait dans ce procédé des difficultés insurmontables qui jetèrent le désarroi dans le monde pédagogique. Malgré toutes les déceptions éprouvées, je n'hésite pas à affirmer qu'en introduisant un recueil d'exercices nous enlèverons à la nouvelle méthode le plus grand, j'allais dire, l'unique moyen de porter des fruits. La recherche de la règle ou de la définition par l'intuition fut un grand progrès, mais à mon humble avis la supériorité de la méthode réside surtout dans la manière de confectionner l'exercice.

Où se trouve donc le côté faible du Recueil d'exercices ? Celui-ci offre, en pays fribourgeois, des inconvénients qu'il ne rencontre certainement pas ailleurs. Nous ne connaissons que trop notre caractère apathique et notre manque général d'esprit d'initiative. Nous suivons volontiers les chemins tracés par nos devanciers redoutant les difficultés qui pour-

raient surgir si nous devions nous en écarter. Eh bien le Recueil d'exercices, loin de combattre, favorise chez nos enfants ce que j'appellerai notre défaut dominant. Avec une connaissance plus ou moins exacte de la règle, sans raisonnement, sans effort aucun de l'intelligence, l'élève rédigeait correctement son exercice. Faisons appel à nos souvenirs d'écoliers et nous serons forcés de reconnaître que, pendant que nous transcrivions ces interminables exercices s'écoulaient pour nous les heures de douces rêveries, le *dolce farniente* des Napolitains. Je vais plus loin et je ne crains pas de certifier que les *manuels d'exercices étaient préjudiciables à tous les élèves* : aux élèves bien doués, d'abord avides d'étude, qui ne trouvaient là aucune occasion de développer leurs facultés ; aux élèves retardés, ensuite, que les manuels laissaient dormir dans leur naturelle apathie.

Les exercices d'application tels que la méthode les demande exigent de la part des élèves une *connaissance approfondie et raisonnée de la règle et un travail personnel constant*. Le jugement, le raisonnement, voire même la mémoire, sont constamment en activité. L'élève se demande si chaque exemple trouvé ou composé est en rapport avec la règle étudiée. Le hasard et la routine n'ont aucune part dans cette gymnastique intellectuelle.

Ne peut-on pas se faire une idée de la satisfaction bien légitime que doit éprouver un élève qui, après avoir terminé sa tâche au prix de bien des recherches et de bien des peines, peut se dire : voilà mon ouvrage ! Cette douce satisfaction n'est-elle pas comparable à celle qui anime nos vieux campagnards qui portent encore, en toute occasion, la traditionnelle chemise en fil de chanvre ? de ce chanvre qui a grandi sur la terre familiale, qui a été filé par la grand'mère durant les longues veillées d'hiver, qui a été tissé par les bras habiles et vigoureux de la fille de la ferme et dont la toile fut cousue à l'époque où les machines à coudre n'avaient pas encore franchi l'océan.

Pour porter les fruits que nous avons le droit d'attendre d'eux, les exercices d'application seront courts, simples ; chaque exemple formant une proposition entière. Suivant leur nature nous aurons :

a) Des exercices de recherche. — b) Des exercices d'invention. — c) Des exercices d'imitation. — d) Des exercices de permutation.

Les exercices de recherche fournissent à l'élève la *preuve visuelle* de la règle qu'il vient d'étudier. Ces exercices, tout en servant admirablement la méthode de concentration, inté-

ressent l'enfant, car il peut donner libre cours à son penchant naturel d'investigation. Nous ne pouvons trouver un moyen plus efficace de contrôler l'étude des leçons orales qu'en donnant aux enfants le goût de la lecture. Pour développer ce goût exigeons des exercices pris en dehors des manuels de classe. Voilà un genre d'exercices à recommander à tous ceux qui se croient obligés d'imposer des tâches à domicile. L'élève fait ainsi double besogne : il étudie sa leçon de géographie, d'histoire ou autres en répétant une règle de grammaire.

Les exercices d'invention ont pour but principal de *développer l'esprit d'initiative*. Ils exigent une préparation sérieuse et rompent les élèves à la formation correcte de la phrase. Voici quelques exemples :

1° Le maître donne des noms que l'élève fera entrer dans une phrase, tantôt comme sujet, tantôt comme complément direct ou indirect ;

2° S'agit-il de la règle du féminin des adjectifs en *el*, je transcris avec l'aide de mes élèves les adjectifs suivants au tableau noir : continuél — mortel — cruel — naturel.

Donner ces adjectifs à des noms masculins faisant la fonction de sujet, puis à des noms féminins remplissant le rôle de complément direct.

Les exercices d'imitation ont pour tâche de *généraliser les règles* et de ne pas les *localiser*, comme beaucoup d'élèves seraient tentés de le croire aux quelques exemples qu'il a sous les yeux ou à ceux qui ont fait partie d'un premier exercice de recherche ou d'invention. Ces exercices arrivent en second lieu et servent surtout de confirmation aux règles étudiées. Ils se greffent ordinairement sur un exercice de recherche ou sur une dictée de récapitulation.

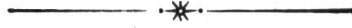
Les exercices de permutation sont peut-être les plus fréquemment employés. Le sont-ils toujours avec méthode ? Ne seraient-ils pas la fissure par laquelle la routine tenterait à rentrer dans la place ? Il importe donc de les employer avec *ordre* et *gradation* en évitant des difficultés insurmontables pour les élèves.

Nous aurons pour les noms et les adjectifs des permutations de genre d'abord, puis de nombre et, en troisième lieu, de genre et de nombre. Dans les verbes, nous aurons les permutations séparées de personnes, de nombre, de temps ou de mode ; puis lorsque toutes les connaissances sont acquises par l'enfant, alors seulement nous les combinerons pour rendre nos exercices plus difficiles.

Puissent, ces quelques considérations et les exercices qui

vont suivre faire tomber les préventions nombreuses que beaucoup d'instituteurs nourrissent encore à l'égard de notre méthode d'enseignement de la grammaire.

C. PLANCHEREL, *inst.*



RAPPORT

*sur la marche de la Société de Secours mutuels du
corps enseignant fribourgeois.*

(Suite et fin)

IV. Membres honoraires.

Ici, hâtons-nous de dire que nous avons été bien favorisés. La plus belle preuve en est que nous comptons déjà, à la fin de notre premier exercice, 40 membres honoraires, qui nous ont donné des preuves très encourageantes de la précieuse sympathie qu'ils portent à notre œuvre. Et quand on sait que nos protecteurs sont des représentants bien en vue du clergé et de la magistrature, le témoignage est encore bien plus puissant. Nous leur prouverons nos sentiments de profonde reconnaissance en faisant de mieux en mieux notre possible pour les satisfaire dans notre mission éducatrice et en unissant nos communs efforts aux leurs dans la lutte pour le bonheur du peuple fribourgeois.

Notre association de bienfaisance, forte actuellement de deux cents membres actifs, est fière d'avoir pu compter sur le bienveillant appui d'une nombreuse phalange de membres honoraires.

Deux établissements lui ont, tout d'abord, assuré leur concours : la fabrique de chocolat Cailler, à Broc, et la Caisse d'épargne de Prez, Corserey et Noréaz.

Les membres de notre dévoué clergé ont prouvé aussi tout leur attachement au corps enseignant. Voici, parmi eux, les adhésions reçues :

M. Dessibourg, directeur de l'école normale, à Hauterive ; M. Michaud, très révérend doyen à Saint-Aubin ; M. Magnin, très révérend doyen, à Echarlens ; M. le D^r Alex, révérend curé de Bulle ; M. le chanoine Bornet, à Fribourg ; M. Perroulaz, révérend curé de Guin ; M. le D^r Favre, professeur et aumônier, à Hauterive ; M. le D^r Singy, révérend curé à Villars-sur-Glâne ; M. Despont, révérend curé, à Riaz ; M. Raboud, révérend